



Démarche qualité et vacation

Par **florian35**, le **06/10/2009** à **02:09**

Bonjour,

Employé en contrat de vacation depuis 5 ans dans un établissement de formation, ma direction m'oblige à suivre une "démarche qualité" : une sorte d'audit sur mes savoir-faire, savoir et savoir-être.

La précarité de mon statut ne me permettant de m'investir de la même façon qu'une personne titulaire (CDD, CDI), le caractère obligatoire de cette procédure est-il légal ? Ai-je le droit de me soustraire à cet audit ?

Merci d'avance pour vos réponses,

Florian